

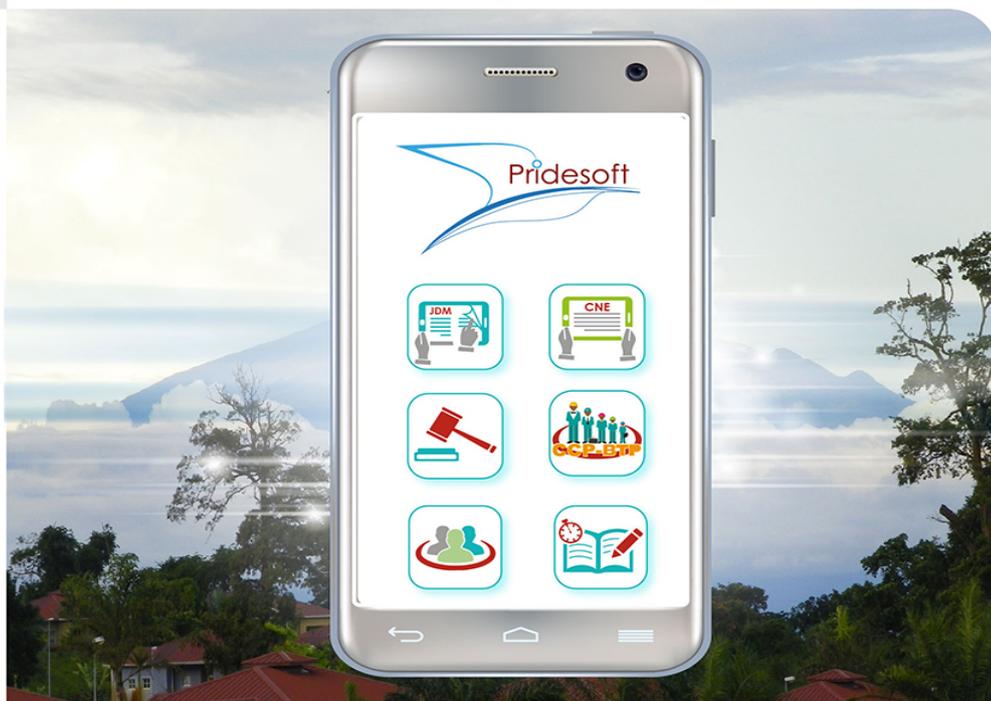


Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

03

GOVERNANCE PUBLIQUE

03

EDUCATION

04

INFRASTRUCTURE

08

SANTE PUBLIQUE

06

ADMINISTRATION

08

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armac.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armac.cm, Web: www.armac.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armac.cm

N° 1569

31 Mai 2018

31 May 2018

18H47/6:47 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	008/AONO/MO/C1PM/C-TIB/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MO/C1PM/C-TIB/2018 DU 01/06/2018 POUR LE PROJET DE REALISATION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'UNE CAPACITE DE 10M3 DANS LE VILLAGE DE MINIM, COMMUNE DE TIBATI, DEPARTEMENT DU DJEREM « EN PROCEDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-06-2018

2	Reference	026/AONO/DRMINMAP/SMI/CRPM/ES Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AAONO/DRMINMAP/SMI/CRPM/ES/2018 DU 28/05/2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DEL'ENERGIE DE LA BOUMBA ET NGOKO, RÉGION DE L'EST (PHASE 2). EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	31-05-2018

3	Reference	060/AONO/RE/B13/DDMINMAP/CDPMP Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°060/AONO/RE/B13/DDMINMAP/CDPMP/2018 DU 28/05/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA D'ANGOSSAS DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG , REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-06-2018

4	Reference	N°003/AONO/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM/2018 DU 16 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE 28 KITS SOLAIRES NORMALISES AUX CELLULES TECHNIQUES DEPARTEMENTALES DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA). FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1397 03 W BUDGET ACEFA EXERCICE 2018 IMPUTATION : 52 31 670011 2813
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-07-2018

5	Reference	059/AONO/RE/B13/DDMINMAP/CDPMP/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°059/AONO/RE/B13/DDMINMAP/CDPMP/2018 DU 28/05/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-06-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	007/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 28 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	19-06-2018

7	Reference	03/AONO/CNGANHA/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CNGANHA/CLPM /2018/AONO/CNGANHA/CLPM/2018 DU 30 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DU PONT SEMI-DEFINITIF SUR LA RIVIERE MARA PARYENWA ET ASSAINISSEMENT DU CARREFOUR HOLMBAALI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-06-2018

8	Reference	04/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.NGAN-HA/CIPM /2018 DU 30 MAI 2018 RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA, DEPARTEMENT DE LA VINA, EN PROCEDURE D'URGENCE ».
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-06-2018

9	Reference	009/AONO/COMMUNE POUMA/CIPM/SM/2018 DU 31/05/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°009 DU 31/05/2018 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOGNANGA-PAROISSE NKANLA (12KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT, DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	20-06-2018

10	Reference	05/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C.NGAN-HA/CIPM /2018 DU 30 MAI 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NSANGLA-SI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA. EN PROCEDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-06-2018

11	Reference	N° 031/AONO/MINH DU/CMPM/2018 DU 29 MAI 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/MINH DU/CMPM/2018 DU 29 MAI 2018 POUR LA FOURNITURE DE VEHICULES A LA CELLULE CENTRALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES »(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : C2D URBAIN
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-06-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

- 12**
- Reference** [008AONO/CAN 1er/CIPM/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008AONO/CAN 1ER/ CIPM/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE RELIANT LA NATIONALE N° 1 A KANTALANG LONG11,700KM AVEC LA CONSTRUCTION D'UN DALOT, UN PONT ET LA REHABILITATION DE DEUX (02) PONTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 1, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DU DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
- Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières
- Date de cloture** 22-06-2018
- 13**
- Reference** [026/DC/DDMAP-VINA/SPM/CDPM/C.NY/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 026/D C/ DDMAP-VINA/CDPM/C.NY/2018 DU 30 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE COTISTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE LYCÉE DE DIBI DANS-LA COINMUNE DE NYAMBAKA, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA
- Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs
- Date de cloture** 21-06-2018
- 14**
- Reference** [2/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATIONN°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 25 MAI 2018 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 18-06-2018
- 15**
- Reference** [003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 30 MAI 2018 RELATIF À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 20-06-2018
- 16**
- Reference** [002/DC/C-SOA/BPM/CIPM/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/C-SOA/BPM/CIPM/2018 DU 30 MAI 2018, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBANG DANS LA COMMUNE DE SOA; DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 25-06-2018
- 17**
- Reference** [001/AMI/ANTIC/DG/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/ANTIC/DG/2018 DU 30 MAI 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE/CONSULTANT POUR L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC).
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 04-07-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference ADDITIF N°06 Lire Titre/objet ADDITIF N°06 PORTANT SUR L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°09/AOIO/SPE/CIPM/2017 DU 11 DECEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES ACCESSOIRES DE LA ROTATIVE KBA COMET A LA SOPECAM. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

19	Reference COMMUNIQUE N° 06/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 06/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 22/05/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2018 DU 18 AVRIL 2018 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA PISTE AGRICOLE D55 BAM0.0 SONG MAGWET (5KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

20	Reference COMMUNIQUE N°05/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°05/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 22/05/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS LA LOCALITÉ DE BEON NDOKOMA DANS L'ARRONDISSEMENT DE PAUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference 008/C/MO/CIPM/C.TIB/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 008/C/MO/CIPM/C.TIB/2018 AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 03/05/2018 POUR LE PROJET DE RÉALISATION D'UNE MINI-ALIMENTATION EN EAU POTABLE À ÉNERGIE SOLAIRE AVEC CHÂTEAU D'UNE CAPACITÉ DE 10M3 DANS LE VILLAGE DE MINIM, COMMUNE DE TIBATI, DÉPARTEMENT DU DJÉREM « EN PROCÉDURE D'URGENCE » SOUS FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2018. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference 2276/ART/CIPM/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00002276/ART/CIPM/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000015/AONO/ART/CIPM/2018 DU 03 AVRIL 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DU CONTRÔLE DE LA RÉALISATION DE L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS , DES CRÉANCES, DES STOCKS, DES DETTES ET DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) AU 31 DÉCEMBRE 2017. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 015/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/mve Lire Titre/objet DECISION NO 015/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU 25 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 011/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 10 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINE CLIMATISES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference 015/C/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/ Lire Titre/objet COMMUNIQUE NO 015/C/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU 25 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 10 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINE CLIMATISES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference COMMUNIQUE N°07/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°07/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 22/05/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/COMMUNE DE POUMAI CIPMISM/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX D'EXÉCUTION DE L'OPÉRATION VILLE VERTE (AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC) DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGAMARITIME RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference 009/C/MO/CIPM/C-TIB/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 009/C/MO/CIPM/C-TIB/2018 AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/IVIO/CIPM/C-TIB/2018 DU 03/05/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE VERT DANS L'ARRONDISSEMENT DE TIBATI SOUS FINANCEMENT : BIP,EXERCICE 2018; Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference 016/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 29 MAI 2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°016/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 29 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT CONCERNANT LA DEMANDE DE COTATION N°010/DC/MINTOUL/CMPM/2018 POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO-SURVEILLANCE AU MINTOUL. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 06/ C/C.MFOU/SG/18 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 06/ C/C.MFOU/SG/18 DU 28 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.MFOU/CIPM/2018 DU 04 MAI 2018 CSI DE MEKOMBA : EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CSI DE MEKOMBA, COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE MFOU FINANCEMENT : BIP EXERCICE : 2018 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

30	Reference 046/2018/EDC/DG/DEP/SDEIP/SPM/SIGC/nh Lire Titre/objet DECISION N°46/2018/EDC/DG/DEP/SDEIP/SPM/SIGC/NH DU 23 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 14 FORAGES DANS LES LOCALITÉS DE BÉTARÉ-OYA, BODOMO-ISSA, BOULI, DENG-DENG, DÉOULÉ, GARGA-SARALI, GOYOUM, HAMAN, MANSA, MARARABA, NDANGA-GANDIMA, NDOKAYO, OUAMI, PETIT-NGAOUNDÉRE DE LA RÉGION DE L'EST.. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

31	Reference 045/2018/EDC/DG/DEP/SDQE/SDEIP/SIGC/nh Lire Titre/objet DECISION N°045/2018/EDC/DG/DEP/SDQE/SDEIP/SIGC/NH DU 23 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX CONSTRUCTION DU LOGEMENT DES ÉCO-GARDES DE LA BASE VIE SECONDAIRE DE TÊTE D'ÉLÉPHANT AU NORD DU PARC NATIONAL DE DENG-DENG, ARRONDISSEMENT DE BÉTARE- OYA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

32	Reference 05/ D/C.MFOU/SG/18 Lire Titre/objet DÉCISION N° 05/ D/C.MFOU/SG/18 DU 28 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.MFOU/CIPM/2018 DU 04 MAI 2018 CSI DE MEKOMBA : EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CSI DE MEKOMBA, COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE MFOU FINANCEMENT : BIP EXERCICE : 2018 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

33	Reference 156/D/RE/B13/DDMINMAP-HN Lire Titre/objet DÉCISION N°156/D/RE/B13/DDMIMAP-HN DU 04/05/2018RAPPORTANT LES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N°0142/D DU 14/03/2018 PORTANT ANNULATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT N°055/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 01/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE N60UMOU-MEWOL (7 KM) DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/SPE/CIPM/DG/2018 DU 06 FEVRIER 2018 POUR LES PRESTATIONS DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DANS LES LOCAUX DE LA SOPECAM AU SIEGE, DANS LES REPRESENTATIONS REGIONALES ET DANS LES RESIDENCES DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

35	Reference	05/ C/C.MFOU/SG/18 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/ C/C.MFOU/SG/18 DU 29 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.MFOU/CIPM/2018 DU 12/AVRIL/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE : 2EME CARREFOUR NKOLBIKOGO-RUE GUSTAVE-RUE MERMOZ-RUE AMOUGOU-CARREFOUR MAXWELL-CHEFFERIE MBOL, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE MFOU FINANCEMENT : BIP EXERCICE : 2018
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

36	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 027/ACDC/PR/MINMAP/DRAD/SMAS/CRPM-AG/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L HÔTEL DE VILLE DE MEIGANGA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC FEICOM/COMMUNE, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

37	Reference	01/A/C.NGAN-HA/SG/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01/A/C.NGAN-HA/SG/2018 RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03 /DC/ C.NGAN-HA/CIPM/2018 DU 16 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE PMH ET D'UNE POMPE SOLAIRE + 01 RÉSERVOIR EN PLASTIQUE DE 5M3 SUR CHÂTEAU MÉTALLIQUE ET 03 BORNES FONTAINES AU PARC DE STATIONNEMENT DE MASSACKBAT, COMMUNE DE NGAN'HA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE TIBATI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MO/C1PM/C-TIB/2018 DU 01/06/2018 POUR LE PROJET DE REALISATION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'UNE CAPACITE DE 10M3 DANS LE VILLAGE DE MINIM, COMMUNE DE TIBATI, DEPARTEMENT DU DJEREM « EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5230393026410242811921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2018, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le projet de réalisation d'une mini adduction en eau potable à énergie solaire avec château d'une capacité de 10m3 dans le village de MINIM, Commune de Tibati. Département du Djérem.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

- Travaux préparatoires ;
- Travaux de foration ;
- Equipement, développement et pompage;
- Générateur solaire ;
- Protection de générateur solaire et forage ;
- Construction d'un château de 10m³ en béton armé;
- Maçonnerie et élévation ;
- Plomberie ;
- Menuiserie métallique et divers ;
- Travaux de refoulement, de stockage, de distribution et de construction des bornes fontaines.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt cinq millions (25 000 000) FCFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018 sur la ligne d'Imputation budgétaire n°5230393026410242811921.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable de 45.000 (quarante cinq mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 21/06/2018 à 14 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 01/06/2018 POUR LE PROJET DE REALISATION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'UNE CAPACITE DE 10M3 DANS LE VILLAGE DE MINIM, COMMUNE DE TIBATI, DEPARTEMENT DU DJEREM « EN PROCEDURE D'URGENCE »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/06/2018 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle de réunions de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. La note technique inférieure à 70% des oui.
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être

impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 25 millions ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique ; (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 31 Mai 2018

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AAONO/DRMINMAP/SMI/CRPM/ES/2018 DU 28/05/2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DEL'ENERGIE DE LA BOUMBA ET NGOKO, RÉGION DE L'EST (PHASE 2). EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est (phase2), Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

1. L'installation et le repli du chantier (transport sur te site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages;
2. Le gros oeuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises;
3. Le second oeuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, couvres joints plinthes et plafonds, menuiserie métallique pour grilles de sécurité des portes et baies, gardes corps, électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.
4. Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (trente millions) F CFA** :

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés publics de l'Est, Service des Marchés des Infrastructures des publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Délégation, sur présentation d'une quittance de versement à la Trésorerie Générale de Bertoua d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **quarante mille (40 000) F CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, au plus tard le **21/06/2018 à 10 heures** et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°026/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2018 DU 28/05/2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE
L'ENERGIE DE
LA BOUMBA ET NGOKO, RÉGION DE L'EST (PHASE2) EN PROCEDURE D'URGENCE
"A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois(03)mois** calendaires maximum.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **21/06/2018 à 11 heures** précises, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Offres Administratives :

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Offres Techniques :

- Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03, dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP(pièce à insérer dans l'offre technique) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Offres financières :

- Absence d'un prix unitaire quantité dans l'offre,

12.2 Critères essentiels

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- Les références de l'entreprise oui/non ;
- Les moyens matériel permanents ou mobilisables oui/non;
- La qualification du personnel du chantier oui/non;
- Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux oui/non;
- La surface financière oui/non;
- Présentation générale de l'offre oui/non ;
- Visite des lieux oui/non ;
- CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière oui/non ;
- CCAP paraphé à chaque page et signé et daté à la dernière oui/non.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenus au moins 70% des OUI seront éligibles à l'analyse financière ;

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du service des Marchés des Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

BERTOUA le 28 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

ABDOULKADIRI

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°060/AONO/RE/B13/DDMINMAP/CDPMP/2018 DU 28/05/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA D'ANGOSSAS DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG , REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
40 531 07 64 12 02 2811 222104

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante, lance **en procédure d'urgence**, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de Réhabilitation du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) d'ANGOSSAS dans la Commune d'ANGOSSAS, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (Lot unique)

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Travaux préparatoires

Lot 200 : Les revêtements scellés ;

Lot 300 : Construction d'une clôture

3. Cout Prévisionnel

28 000 000 (Vingt-huit millions) Francs CFA TTC ;

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2018

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG à ABONG-MBANG, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG à ABONG-MBANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale d'ANGOSSAS**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, au plus tard le **19/06/2018 à 13 heures précises** et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°060/AONO/RE/B13/DDMINMAP/CDPMP/2018 Du 28/05/2018 En procédure d'Urgence POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA D'ANGOSSAS DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot unique)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** pour chaque lot, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit **280 000 (Deux cent quatre-vingt mille) Francs CFA** .

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Délégation Départementale du MINMAP du Haut-Nyong à Abong-Mbang le **19/06/2018 à 14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Avoir été constaté défaillant ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «

oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

14. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, aux numéros de téléphones : 243 283 660 / 243 283 662/661 607 070.

ABONG-MBANG le 28 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM/2018 DU 16 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE 28 KITS SOLAIRES NORMALISES AUX CELLULES TECHNIQUES DEPARTEMENTALES DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA). FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1397 03 W BUDGET ACEFA EXERCICE 2018 IMPUTATION : 52 31 670011 2813

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET ACEFA
IMPUTATION
52 31 670011 2813

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP-ACEFA) lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service de 28 kits solaires normalisés aux Cellules Techniques Départementales dudit Programme.

2. Consistance des prestations

Chaque kit, objet du présent Appel d'Offres, comprend :

- 12 Modules photovoltaïques ;
- 8 Batteries ;
- 1 Onduleur 48 volts de 3000 A ;
- 1 Contrôleur de charge ;
- 1 Coffret AC ;
- 1 Coffret DC ;
- 1 Moniteur de batterie ;
- 1 Moniteur de surveillance et de contrôle d'alimentation et de consommation par source d'énergie ;
- Nécessaire de mise en service à savoir :
 - Supports des modules photovoltaïques ;
 - Système de communication permettant le contrôle à distance via internet ;
 - Système de protection contre les surtensions ;
 - Câbles et accessoires divers ;
 - Mise à la terre ;
 - Installation ;
 - Transport.

Le matériel à fournir et les caractéristiques sont précisés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Participation et origine

Le présent appel d'offres s'adresse à toute personne morale de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture de ce type de prestations.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget PCP-ACEFA 2018 dans le cadre du concours financier N° CCM 1397 03 W signé entre l'Agence Française de Développement (AFD) et le Gouvernement du Cameroun.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et/ou retiré par les soumissionnaires au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II BP : 4081 Yaoundé, email : acefac2d@yahoo.fr, Tel : 222 20 36 48 Fax : 222 20 36 47 aux heures ouvrables sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent trente mille (130.000) francs CFA au titre de frais de dossier, au compte d'affectation spéciale n° 335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans tous les chefs-lieux des régions.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront dans tous les cas, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP, Fax, Tel, E-mail.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées contre récépissé au secrétariat de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II BP : 4081 Yaoundé ; téléphone 222 20 36 48 ; Fax : 222 20 36 49 au plus tard le 09 juillet 2018 à 14 heures précises. Elles seront présentées sous pli fermé en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies marquées comme telles et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM/2018 DU 16 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE 28 KITS SOLAIRES NORMALISES AUX CELLULES TECHNIQUES DEPARTEMENTALES DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).
(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de cent vingt (120) jours.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission remboursable d'un montant égal à six millions (6.000.000) francs CFA, émise par un établissement bancaire de premier ordre (pièce n° 10.1), pour une durée de validité de cent vingt (120) jours.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle se déroulera le 09 juillet 2018 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Coordination Nationale du Programme AMO, sise à Yaoundé, Quartier Bastos à côté d'Elégance Pressing, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés (1 par dossier) ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

10. Critères d'évaluation

Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement. Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres et non produite en sept (07) exemplaires sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises, datant de moins de trois (03) mois, doivent être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités compétentes.

*. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h conformément aux dispositions de la circulaire N° 002/CAB/PM du 31/01/2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Absence du certificat d'origine pour les modules photovoltaïques, les batteries, les onduleurs, les contrôleurs de charge et les moniteurs ;
- Absence de l'autorisation du fabricant pour les modules photovoltaïques, les batteries, les onduleurs, les contrôleurs de charge et les moniteurs ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure exigée de l'un des matériels proposés ;
- Non production d'une capacité d'autofinancement égale à 250 millions francs CFA délivrée par une banque agréée ;
- Non justification d'au moins 2 marchés similaires (fourniture et installation de ce type de matériels) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur ;
- Non-respect de 80% des critères essentiels.

*. Critères essentiels

L'évaluation technique des offres se fera selon le système binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous:

- Chiffre d'affaires cumulé du soumissionnaire 200 millions pour les trois dernières années (2015 à 2017) ;
- Fiche technique du fabricant (prospectus en couleur du matériel) ;
- Spécifications techniques ;
- Service après-vente ;
- Personnel ;
- Certificat de garantie de 24 mois signé par le soumissionnaire.

*. Evaluation des Propositions techniques

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 80 % de oui.

*. Evaluation des Propositions financières

Au terme de l'évaluation des offres techniques, il est procédé à l'évaluation financière de celles retenues.

11. Attribution

Le soumissionnaire retenu sera celui ayant les capacités techniques et financières requises et dont l'offre financière aura été jugée la moins disante. En cas d'égalité parfaite, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépouillement des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables entre 11h00 mn et 15h30 mn au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II BP : 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 49, Tel : 222 20 36 48, E-mail : acefac2d@yahoo.fr

YAOUNDE le 30 Mai 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°059/AONO/RE/B13/DDMINMAP/CDPMP/2018 DU 28/05/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
38 497 02 4 12 25 2811 224203

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante, lance **en procédure d'urgence**, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'équipements d'éclairage public dans la Commune d'ANGOSSAS, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (**Lot Unique**).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur:

- Lot I : Travaux préliminaires;
- Lot II : Installation d'un point lumineux;

3. Cout Prévisionnel

45 000 000 (Quarante-cinq millions) Francs CFA TTC ;

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2018.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG à ABONG-MBANG, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG à ABONG-MBANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale d'ANGOSSAS**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, au plus tard le 19/06/2018 à 09 heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°059/AONO/RE/B13/DDMINMAP/CDPMP/2018 Du 28/05/2018 En procédure d'Urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot Unique).

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit **450 000 (Quatre cent cinquante mille) Francs CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Délégation Départementale du MINMAP du Haut-Nyong à Abong-Mbang le **19/06/2018 à 10 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Avoir été constaté défaillant ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «

oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

14. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, aux numéros de téléphones : 243 283 660 / 243 283 662/661 607 070.

ABONG-MBANG le 28 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°007/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 28 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA
CLÔTURE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'ENSTP lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **les travaux de réhabilitation de la clôture à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'offres sont répartis comme suit :

Les travaux de réhabilitation de la clôture.

- Travaux préliminaires ;
- Travaux de maçonnerie et béton armé ;
- Fabrication des grilles métalliques et peintures ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 30.000.000 (trente millions) Francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2018.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au **Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16**, dès publication du présent avis, contre la présentation d'un reçu de **versement d'une somme non remboursable de 50 000 (vingt-neuf mille) Francs CFA** dans le compte CAS-ARMP N° 335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé, au plus tard le **19 juin 2018 à 12 heures**, heure locale, soit par poste en courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°007/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 du 28 mai 2018 pour les travaux de réhabilitation de la clôture à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), d'une durée de validité de 120 (cent vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et la COBAC. . Le montant de la caution est de : **600 000 (Six cent mille francs) CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), d'une durée de validité de 120 (cent vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et la COBAC. . Le montant de la caution est de : **600 000 (Six cent mille francs) CFA**.

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et la COBAC. Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **19 juin 2018, à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ENSTP dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

12.1. Principaux critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non-conformes ;
- b) Dossier technique incomplet ;
- c) Dossier financier incomplet ;

d) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

JDM n° 1569 du 31 Mai 2018

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

Page 30 sur 110

31/05/2018



- e) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- f) Absence de note méthodologique et du planning de chantier ;
- g) Copies des diplômes non certifiées ;
- h) Antécédents de non-exécution d'un marché similaire ou litige en cours à l'ENSTP de Yaoundé
- i) Figurer sur la liste des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.

12.2. Principaux critères de qualification :

- a) le personnel d'encadrement oui/non ;
- b) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- c) les références de l'entreprise oui/non ;
- d) l'organisation, la conduite des travaux, le planning oui/non ;
- e) la présentation des offres oui/non.

Le non-respect d'au moins 80% des rubriques entraîne l'élimination de l'offre pour l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

YAOUNDE le 25 Mai 2018

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

COMMUNE DE NGANHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CNGANHA/CLPM
/2018/AONO/CNGANHA/CLPM/2018 DU 30 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DU PONT
SEMI-DEFINITIF SUR LA RIVIERE MARA PARYENWA ET ASSAINISSEMENT DU CARREFOUR
HOLMBAALI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 36 468 03 641007 2811 861.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement du Ministère des travaux Publics, le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réfection du pont semi-définitif sur la rivière mara par Yenwa et Assainissement du carrefour Holmbali dans la Commune de Ngan-Ha. Les travaux seront exécutés en un seul lot.

2. Consistance des prestations

Les travaux à effectuer sur les tronçons comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements et chaussée
- Tablier du pont en BA
- Reprofilage rapide
- Equipements divers

AMENAGEMENT DU CARREFOUR HOLMBALI

- ASSAINISSEMENT ET REMBLAI DE LA CHAUSSEE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 27 000 000 (Vingt-sept millions) FCFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018 sur les lignes d'imputation budgétaire n° 52 36 468 03 641007 2811 861.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngan-Ha dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service de la Commune d'Arrondissement de Ngan-Ha dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Ngan-Ha contre récépissé, au plus tard le 20 JUIN 2018 à 10 heures 00 et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CNGANHA/CIPM/2018 DU 30 MAI 2018 POUR
LES TRAVAUX DE REFECTION DU PONT SEMI-DEFINITIF SUR LA RIVIERE MARA PAR YENWA ET
ASSAINISSEMENT DU CARREFOUR HOLMBALI EN PROCEDURE D'URGENCE «A n'ouvrir qu'en séance de
dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : 540 000 Cinq cent quarante mille francs CFA Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 20 JUIN 2018 à 15 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngan-ha dans la salle de délibération de la Commune de Ngan-Ha.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être

impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau bilan comptable sur deux dernières années	oui/non
2	2L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires :	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	6.La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de Voffrefinancière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'ofife a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune d'arrondissement de Ngan-Ha dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 30 Mai 2018

Le MAIRE

NANA MISSA

COMMUNE DE NGANHA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.NGAN-HA/CIPM /2018 DU 30 MAI 2018 RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA, DEPARTEMENT DE LA VINA, EN PROCEDURE D'URGENCE ».

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'élaboration d'un Plan prévisionnel local de recyclage, d'insertion et de réinsertion professionnelle au niveau de la Commune de Ngan-Ha, le Maire de la Commune de Ngan-Ha lance un Appel d'Offres Restreint pour le compte de ladite Commune.

2. Consistance des prestations

Il s'agit d'Elaboration d'un plan prévisionnel local de formation, d'insertion et de réinsertion professionnelle au niveau Communal dans la Commune de Ngan-Ha.

D'une manière spécifique Il s'agit de :

- poser un diagnostic clair de la situation de l'emploi et de la formation professionnelle;
- identifier les canaux d'insertion et de réinsertion proposés par la commune ;
- proposer les programmes, projets et activités d'insertion et de réinsertion en faveur des jeunes ;
- proposer les filières de formation professionnelle ;
- décliner des stratégies de mise en oeuvre, une matrice des actions à mener, un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation, les parties prenantes, les coûts et les stratégies et modalités de financement.
- fournir des rapports de planification concis et précis, un plan spatial, une planification financière et des fiches de projets.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **7 000 000 (Sept millions) FCFA**.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises qui font dans la prestation intellectuelle et présélectionnées.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Ngan-Ha, Téléphone : 677 44 29 96 ou 674 64 26 68 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services de la Mairie de Ngan-Ha dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 15 000 (Quinze mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

9. Remises des offres

N/A

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 04 (quatre) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission 70 000 FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 20 JUIN 2018 à 15 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngan-Ha dans la Salle de délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de quatre (04) mois.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Fausse pièce ou pièce falsifié
- Absence de caution bancaire
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence du TDR
- Production d'une pièce scannée et non régularisée dans un délai de 48 heures
- Absence d'un sous détails des prix
- Non-conformité du modèle de soumission
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Référence du Soumissionnaire 25 pts ;
- Description de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission ... 10 pts;
- Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres (CV joints) 35 pts ;
- Calendrier du personnel spécialisé 10 pts ;
- Calendrier des activités 10 pts ;
- Moyens logistiques 10 pts.

TOTAL 100 pts

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection conformément aux procédures de marchés publics décrites dans le présent DAO.

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant la durée de 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngan-Ha, Téléphone : 677 44 29 96/ 674 64 26 68.

NGAOUNDERE le 30 Mai 2018

Le MAIRE

NANA MISSA

COMMUNE DE POUMA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°009 DU 31/05/2018 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOGNANGA-PAROISSE NKANLA (12KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT, DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2018. le Maire de la Commune de POUMA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOGNANGA-PAROISSE NKANLA (12km) dans l'Arrondissement de POUMA, Département, de la Sanaga-maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux concernent les itinéraires DE LA PISTE AGRICOLE LOGNANGA-PAROISSE NKANLA (12km)) et comprennent les opérations suivantes dont la liste est la suivante :

- Installation du chantier ;
- Nettoyage et terrassements ;
- Assainissement-drainage ;
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le tout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **40.000.000 FCFA (Quarante millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, BIP Exercice 2018. Sur la ligne d'imputation budgétaire N° 5230393036414442811921.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général et Service de la Passation des Marchés Publics de la Commune de POUMA, Tel : 699 20 02 80/695 733 268, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

D'APPEL D'OFFRES : Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de POUMA Tél : 699 20 02 80/695 733 268, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **(60.000) Soixante mille francs CFA** payable à la Recette municipale de POUMA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de POUMA, **TEL : 699 20 02 80/695 733 268**, Email : au plus tard le **20/06/2018 à 11 Heures**, heure locale et devra porter la mention

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00 9 DU 31/05/2018 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOGNANGA-PAROISSE NKANLA (12km) DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT, DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du mut prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **800 000 FCFA**) Huit cent mille francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 20/06/2018 à 12Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de POUMA, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Suspension de la commande publique ;
- Absence d'un des trois volumes ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission
- Non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Absence de la déclaration de non abandon des marchés et de non appartenance des entreprises défaillantes

CRITERES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico?

financière des candidats a exécuté les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie :

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté un offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Commune de POUMA, TEL : 694997371 ou 699200280, dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

POUMA le 31 Mai 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

TONYE Jean de matta

COMMUNE DE NGANHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C.NGAN-HA/CIPM /2018 DU 30 MAI 2018
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NSANGLA-SI DANS
LA COMMUNE DE NGAN-HA. EN PROCEDURE D'URGENCE »**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public 2018, le Maire de la Commune de Ngan-Ha lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction du Centre de Santé Intégré de NSANGLA-SI dans la Commune de Ngan-Ha. Les travaux seront exécutés en seul lot.

2. Consistance des prestations

Pour le lot, les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires.
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD + RA.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de 50 000 000 (Cinquante millions) F CFA.

4. Allotissement

Les travaux seront exécutés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP MINSANTE de l'exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Ngan-Ha, Téléphone : 677 44 29 96 ou 674 64 26 68 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services de la Mairie de Ngan-Ha dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Ngan-Ha au plus tard le 20 JUIN 2018 à 10 heures 00, et devra porter la mention

**N° 005/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2018 du 30 MAI 2018 relatif aux travaux de construction du Centre de Santé Intégré de NSANGLA-SI dans la Commune de Ngan-Ha. « EN PROCEDURE D'URGENCE »
 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, précisant d'un montant de 1 000 000 (Un million) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...),

conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 20 JUIN 2018 à 15 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngan-Ha dans la Salle de délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

N°	CRITERES	OUI	NON
A	Fausse pièce ou pièce falsifiée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	Absence de caution bancaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	Absence d'un prix unitaire quantifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	Absence du CCTP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E	Production d'une pièce scannée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F	Absence d'un sous détails des prix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G	Absence d'une pièce administrative ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les délais de 48 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Critères essentiels



A-Chiffre d'affaires 2/2	OUI	NON
B Références 3/3	OUI	NON
C- Expérience du personnel technique 2/2	OUI	NON
D-Disponibilité du matériel essentiel 2/2	OUI	NON
E-Capacité de préfinancement « Solvabilité financière » 30 000 000 1/1	OUI	NON
F-Présence méthodologie et planning 1/1	OUI	NON
G- Déclaration sur l'honneur de la visite du site 1/1	OUI	NON

Le non-respect de 2 critères élimine l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngan-Ha, Téléphone : 677 44 29 96/ 674 64 26 68.

NGAOUNDERE le 30 Mai 2018

Le MAIRE

NANA MISSA

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/MINHDU/CMPM/2018 DU 29 MAI 2018 POUR LA FOURNITURE DE VEHICULES A LA CELLULE CENTRALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES »(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : C2D URBAIN

FINANCEMENT
 CONTRAT DE DÉSENETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (C2D) , C2D URBAIN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de neuf (09) véhicules au programme C2D Urbain « Capitales Régionales 2 ».

2. Consistance des prestations

Les neuf véhicules sont répartis ainsi qu'il suit :

Affectation	Description succincte	Quantité
Cellule Centrale de Suivi du Programme auprès du MINH DU	Pick-Up Double cabine medium (avec télécommande et vitres électriques)	01
	Véhicule Utilitaire type SUV	01
	Véhicule Citadine	01
Cellule Locale de Suivi du Programme auprès de la Communauté Urbaines de Bamenda	Pick-Up Double cabine standard	01
	Véhicule Utilitaire type SUV	01
	Véhicule Citadine	01
Cellule Locale de Suivi du Programme auprès de la Communauté Urbaines de Maroua	Pick-Up Double cabine standard	01
	Véhicule Utilitaire type SUV	01
	Véhicule Citadine	01

3. Cout Prévisionnel

La provision du Maître d'Ouvrage pour l'ensemble de cette commande est cent soixante-onze millions de francs CFA (171.000.000 Fcfa) TTC réparti comme suit :

Numéro du lot	Montant prévisionnel (TTC)
Lot 1 : Pick-Up	Soixante-seize millions cinq cent mille (76 500 000) F CFA
Lot 2 : SUV	Cinquante-huit millions cinq cent mille (58 500 000) F CFA

Lot 3 : Citadine	Trente-six millions (36 000 000) F CFA
------------------	--

4. Allotissement

Le présent appel d'offre est réparti en trois lots ainsi qu'il suit :

Numéro du lot	Description succincte	Quantité
Lot 1 : Pick-Up	Pick-Up Double cabine medium (avec télécommande et vitres électriques)	01
	Pick-Up Double cabine standard	02
Lot 2 : SUV	Véhicule Utilitaire type SUV 4x4	03
Lot 3 : Citadine	Véhicule Citadine	03

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les concessionnaires automobiles régulièrement installés en République du Cameroun.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont financées par le 3ème Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) du 30 juin 2016.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9ème étage, porte 09T02 de l'immeuble Ministériel n°1 (en face de la Poste Centrale) à YAOUNDE.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9ème étage, porte 09T02 de l'immeuble Ministériel n°1 (en face de la Poste Centrale) à YAOUNDE dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA, payable Trésor Public, au titre d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir, sous peine de rejet, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés-Bureau des offres) sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges), au plus tard le 19 JUIN 2018 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 031 /AONO/MINH DU/CMPM/18 du 29 MAI 2018
POUR LA FOURNITURE DE VEHICULES AU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES 2 »
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

La livraison de l'ensemble de ces véhicules se fera à la Yaoundé et au plus tard trente (30) jours après la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant

par lots réparti comme suit :

Numéro du lot	Montant de la Caution de Soumission
Lot 1 : Pick-Up	Cinq millions (5 000 000) F CFA
Lot 2 : SUV	Quatre millions (4 000 000) F CFA
Lot 3 : Citadine	Deux millions quatre cent mille (2 400 000) F CFA

Cette caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 19 JUIN 2018 à 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'habitat et du Développement Urbain sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats

*. Critères éliminatoires

Le non-respect de l'un des critères suivant entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- Note technique inférieure à 75% des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ;
- Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures suivantes :

Numéro de Lot	Spécifications techniques majeures
---------------	------------------------------------

Lot 1 : Pick-Up	Puissance maxi (ch) à tr/min : ? 95/4000 ; Cylindrée (cc) : 2980 - 2990 Empattement : 3000-3150 mm ; Garde au sol : 280 – 290 mm ; Carburant : Diesel ; Capacité du réservoir : ? 80 litres ; Charge autorisée: ? 800 kg ; Transmission : 4x4 et boîte de vitesse manuelle
Lot 2 : SUV	Puissance maxi (ch) à tr/min : ? 120/6000 ; Cylindrée (cc) : 1580 - 1590 Empattement : 2450-2550 mm ; Garde au sol : 180 – 190 mm ; Carburant : Essence ; Capacité du réservoir : ? 47 litres ; Charge autorisée: ? 400 kg ; Transmission : 4x4 et boîte de vitesse manuelle Fermeture centralisée avec télécommande
Lot 3 : Citadine	Puissance maxi (ch) à tr/min : ? 92/6000 ; Cylindrée (cc) : 1370 - 1380 Empattement : 2450-2550 mm ; Garde au sol : 110 – 130 mm ; Carburant : Essence ; Capacité du réservoir : ? 37 litres ; Charge autorisée: ? 400 kg ; Fermeture centralisée avec télécommande

***. Critères essentiels**

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Présentation ;
- Expérience du soumissionnaire dans le domaine ;
- Service après-vente et garantie du matériel ;
- Spécifications techniques (? 75%) ;
- Délai de livraison ? 30 jours;
- CCAP et CST signés et paraphés à chaque page.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 75% d'éléments positifs seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, présentant des capacités administratives et techniques satisfaisantes, sera jugée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CELLULE CENTRALE DE SUIVI C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES sis au 1^{er} étage de l'immeuble « AKEVA », derrière Délégation à la Sureté Nationale à Ndjoungolo - YAOUNDE, Tel. : 222 21 91 01 ou à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés), Tél. : 22 21 99 10.

YAOUNDE le 29 Mai 2018

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008AONO/CAN 1ER/ CIPM/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE RELIANT LA NATIONALE N° 1 A KANTALANG LONG 11,700KM AVEC LA CONSTRUCTION D'UN DALOT, UN PONT ET LA REHABILITATION DE DEUX (02) PONTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 1, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DU DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de ; REHABILITATION DE LA PISTE RURALE RELIANT LA NATIONALE N° 1 A KANTALANG LONG 11,700KM AVEC LA CONSTRUCTION D'UN DALOT , UN PONT ET LA REHABILITATION DE DEUX (02) PONTS dans la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, département de la VINA, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- SERIE RT 000 : INSTALLATION DU CHANTIER ET ETUDES
- SERIE RT 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENT
- SERIE RT 200 : ASSAINISSEMENT-DRAINAGE
- SERIE DA1 : CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MASSOLA PK 5+00
- SERIE DA2 : CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DEFINITIF DU PK 7+600 PORTEE 4ML SUR LA RIVIERE MARPA
- SERIE DA3: REHABILITATION DE L'OUVRAGE SUR LA RIVIERE MANGORA PK 9+600
- SERIE DA4 ; REHABILITATION DE L'OUVRAGE SUR LA RIVIERE MASSANFOU PK 10+800
- SERIE RT300 ; SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE
- SERIE RT 400 : DIVERS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux de REHABILITATION DE LA PISTE RURALE RELIANT LA NATIONALE N° 1 A KANTALANG LONG 11,700KM AVEC LA CONSTRUCTION D'UN DALOT, UN PONT ET LA REHABILITATION DE DEUX (02) PONTS dans la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré V , département de la VINA, Région de l'Adamaoua est à l'issue des études de faisabilité est : Cent quatorze millions deux cent quatre-vingt-cinq mille sept cent quatorze (114 285 714) Francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux routiers.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation

approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Le présent projet est financé par LE Budget PNDP III sur Fonds IDA, Exercice 2018 suivant la Convention de Financement N°001/2018/PNDP-AD/COMMUNE - NGAOUNDERE 1 du 16 AVRIL 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services de la passation des marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré U' et à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Adamaoua.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services de la passation des marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré et à l'unité Infrastructure du PNDP Adamaoua sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de Cent cinquante mille (150 000) F CFA.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, seront déposées en un temps contre récépissé sous plis fermés, à la Commission interne de la passation des marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré au plus tard le 22 JUIN 2018 à 14 heures. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.AN1/SG/CIPM/ 2018 du 01 JUIN 2018 Pour les travaux de REHABILITATION DE LA PISTE RURALE RELIANT LA NATIONALE N° 1 A KANTALANG LONG 11,700KM AVEC LA CONSTRUCTION D'UN DALOT, UN PONT ET LA REHABILITATION DE DEUX (02) PONTS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERÉ 1er, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : PNDP/COMMUNE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à Six (06) mois (cent quatre-vingt jours). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard Trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après la constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, ainsi que celles ne respectant pas le mode de présentation et de séparation des offres seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

Sous peine d'élimination, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera éliminée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu 22 JUIN à 15 heures, en un temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er à la salle de délibération de ladite Commune, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires dûment mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ere étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 eme étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 eme étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants:

Critères éliminatoires.

Tout manquement ci-après entraîne l'élimination directe de l'offre :

- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire accordé, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- Note technique inférieure à 70% de critères essentiels.
- Avoir omis un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- N'avoir pas fourni le sous-détail des prix unitaires d'un prix quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justificatifs

Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références déclarées et authentifiées de l'entreprise sur les travaux similaires (numéros de contrats, localisation précise des prestations sur supports physiques et numériques, années budgétaires, montants, délais réglementaires et durées d'exécution etc. oui/non ;
- La propriété par l'entreprise, des moyens matériels et logistiques à ce type de travaux (Niveleuse, camion benne, un compacteur manuel, camion benne, véhicule de liaison de type 4x4) oui/non ;
- Pour des entreprises non titulaires de ce matériel, elles peuvent produire des factures pro forma et du factures définitives de location de ce matériel auprès des propriétaires pour des travaux similaires datant de moins d'un an avec détails sur les délais de location et des coûts spécifiques par matériel) oui/non ;
- Les stratégies et les tactiques d'exécution des travaux oui/non ;
- Les capacités financières établies relativement aux projets et aux délais contractuels auprès des établissements bancaires de premier choix listés dans le présent DAO. oui/non ;
- La clarté dans la présentation générale de l'offre oui/non ;
- La description détaillée des méthodes d'accès aux chantiers et la réalisation des installations de chantiers de l'entreprise oui/non ;
- L'expérience des personnels d'encadrement pour les travaux similaires oui/non;
- Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce N° 2 (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le non-respect de 70% de ces critères entraîne l'élimination systématique de l'offre.
- Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non).
- Les références de l'entreprise oui/non ;
- Les moyens matériels et logistiques à mobiliser oui/non ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise oui/non;
- La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux oui/non;
- La capacité financière de l'entreprise oui/non ;
- La présentation générale des offres oui/non.

NB_: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat sur l'étendue du territoire national, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure, chantiers abandonnés, malfaçons flagrantes ou constat de carence notifié dans les Six (06) mois précédant l'attribution, contrat en cours de résiliation).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant Cent Vingt (90) jours à partir de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la commission de passation des marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants : 677 80 74 76 / 696 61 03 66 ou à la Cellule Infrastructure du PNDP Adamaoua.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

NGAOUNDERE le 31 Mai 2018

Le MAIRE

BOBO SALIHOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VINA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 026/D C/ DDMAP-VINA/CDPM/C.NY/2018 DU 30 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE COTISTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE LYCÉE DE DIBI DANS-LA COINMUNE DE NYAMBAKA, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vina, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de NYAMBAKA, Maître d'Ouvrage, un avis de consultation pour les travaux de construction d'un bloc de 03 salles de classe Lycée de Dibi dans la Commune de Nyambaka, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua. Le dossier de Demande de Cotations peut-être retiré gratuitement à la Délégation Départementale des MarchésPublics de la Vina (Service des Marchés) ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP Adamaoua aux heures ouvrables, à partir du 30 MAI 2018 aux heures ouvrables, à partir du, dès publication du présent Avis.

2. Consistance des prestations

LOT	CONSISTANCE DES TRAVAUX
000	INSTALLATION DE CHANTIER
200	TERRASSEMENT
300	OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
400	OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE
500	MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
600	CHARPENTE - COUVERTURE
700	MENUISERIE METALLIQUE
800	REVETEMENT
1400	ELECTRICITE
1500	PEINTURE
1600	ASSAINISSEMENT
1700	AMENAGEMENTS EXTERIEURS
1800	EQUIPEMENT SPECIAL
1900	ENVIRONNEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **30 945 838 (trente millions neuf cent quarante-cinq mille huit cent trente-huit) Francs F CFA.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant :

BATIMENT.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications Administrative, Technique et Financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

6. Financement

Le présent projet est financé par le Budget FEB-PNDP, Exercice 2018 suivant la Convention de Financement 001/2017/PNDP-AD/COMMUNE - NYAMBAKA du 27 Octobre 2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à **la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina (services de la passation des marchés)** Tel :(+237)222 25 14 17 ou à la Cellule régionale de Coordination(CRC) PNDP Adamaoua, tel. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina (Service de la Passation des Marchés), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vina, Autorité Contractante, à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina (Service de la Passation des Marchés).

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 026/DC/DDMAP-VINA/CDPM/C.NY/2018 DU 30 MAI 2018 Pour les travaux de construction d'un bloc de 03 salles de classe au Lycée de Dibi dans-la Commune de Nyambaka, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante, pour l'exécution des prestations objet, du présent avis est de **Cent cinquante (150) jours.**

11. Cautionnement Provisoire

Sans objet

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres	Le 21 JUIN 2018 à 14 heures
Lieu de réception des plis	Service de la passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vina, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 21 JUIN 2018 à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de réunion de la DDMAP de la Vina sise près carrefour brasserie.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entrepreneurs consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entrepreneurs (dans le cas de travaux de génie civil) au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.)

14. Critères d'évaluation

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	
15.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
15.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau le Délégué Départemental des Travaux Publics de la Vna de GC/GR daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté > 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien de GC/GR ou Agriculture) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté > 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
15.3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne ou Pik Up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un Pik UP (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
15.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
15.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière	Oui/Non
15.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
15.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière	Oui/Non
15.8	Attestation de visite des sites	Oui/Non
15.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
15.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non
	Total des oui	/26

NB : Seules les offres ayant totalisé 19 oui sur 26 seront admises pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vina, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vina, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission de Passation des Marchés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite des sites pour être valable peut être signée par le Maitre d'Ouvrage, son représentant ou le chef de village ou représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Délégation Départementale la Vina les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 222 25 14 17 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

NGAOUNDERE le 30 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DJODJOL ERIC DIEUDONNE

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 25 MAI 2018 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour le **nettoyage et la conciergerie des salles communes à l'ENSTP de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **18 juin 2018 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention:

« **Avis de consultation N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 du 25 mai 2018 relatif au nettoyage et à la conciergerie des salles communes à l'ENSTP de Yaoundé.**

Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2018.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **18 juin 2018 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1. 9. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non-conformes ;
- b) Dossier technique incomplet ;
- c) Dossier financier incomplet ;
- d) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- f) Absence de la description des prestations à exécuter ;
- g) Absence de preuve d'avoir exécuté au moins trois contrats similaires les cinq (05) dernières années ;
- h) Absence de preuve d'avoir le matériel essentiel de nettoyage ;
- i) Antécédents de non-exécution d'un marché ou litige en cours à l'ENSTP de Yaoundé ;
- j) Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél.: 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

YAOUNDE le 25 Mai 2018

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 30 MAI 2018 RELATIF À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **l'entretien des espaces verts de l'ENSTP de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **20 juin 2018 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention:

« **Avis de consultation N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 du 30 Mai 2018 pour l'entretien des espaces verts de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé.**

Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2018.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** ; à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **20 juin 2018 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non-conformes ;
- b) Dossier technique incomplet ;
- c) Dossier financier incomplet ;
- d) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- f) Absence de la description des prestations à exécuter ;
- g) Absence de preuve d'avoir exécuté au moins trois contrats similaires les cinq (05) dernières années ;
- h) Absence de preuve d'avoir le matériel essentiel de travail d'entretien paysager ;
- i) Antécédents de non-exécution d'un marché ou litige en cours à l'ENSTP de Yaoundé.
- j) Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél.: 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

YAOUNDE le 28 Mai 2018

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

COMMUNE DE SOA

AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/C-SOA/BPM/CIPM/2018 DU 30 MAI 2018, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBANG DANS LA COMMUNE DE SOA; DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
52 40 531 07 641184 2811 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINSANTE pour l'Exercice 2018, le Maire de la Commune de Soa, Maitre d'Ouvrage lance une demande de consultation pour **l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré d'Ebang dans la Commune de Soa; Département de la Mefou et Afamba ; Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Huit millions (8 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

La fourniture est constituée d'un lot unique et la Lettre-commande sera attribuée après Demande de Cotation, au soumissionnaire ayant présenté l'offre répondant pour l'essentiel aux stipulations de la Demande de Cotation et évaluée la moins-disante.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture, pour un délai de livraison des prestations **de 45 jours.**

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINSANTE de l'exercice 2018.

IMPUTATION : N°52 40 531 07 641184 2811 611

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être retirée auprès de la **Commune de Soa**, contre présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de Soa de la somme de **Seize Mille (16 000) Francs CFA.**

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

8. Remises des offres

8.1 Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la commune de Soa, Maitre d'ouvrage.

8.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements doit être chiffré et déposé au plus tard le 25 Juin 2018 à **11 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maitre d'Ouvrage avec la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/C-SOA/BPM/CIPM/2018 DU 30 MAI 2018,

POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBANG DANS LA COMMUNE DE SOA; DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

9. Delai de Livraison

un délai de livraison des prestations **de 45 jours**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de **Cent soixante mille (160 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

N/A

12. Ouverture des Plis

9.1 Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa , en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 25 JUIN 2018, à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des Actes de la Mairie de Soa

9.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

N/A

14. Attribution

N/A

15. Durée Validité des Offres

N/A

16. Renseignements Complémentaires

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

MFOU le 30 Mai 2018

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/ANTIC/DG/2018 DU 30 MAI 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE/CONSULTANT POUR L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) est un Etablissement Public Administratif créé par décret présidentiel n°2002/092 du 28 avril 2002.

En 2006, les principaux responsables (PCA, DG, DGA) ont été nommés et installés.

A la suite de la tenue du 1^{er} Conseil d'Administration, en mars 2009, un organigramme de l'ANTIC a été adopté.

Depuis la promulgation des lois N° 2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et N° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité au Cameroun, les missions de l'ANTIC ont été revues. Suite à ces lois, l'ANTIC est réorganisée par décret N° 2012/180 du 10 avril 2012. L'ANTIC est chargée de la promotion et du suivi de l'action des pouvoirs publics en matière des technologies de l'information et de la communication, de la régulation, du contrôle et du suivi des activités liées à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communication électroniques, et à la certification électronique en collaboration avec l'Agence de Régulation des Télécommunications.

A ce titre, l'ANTIC a pour missions, notamment :

- d'élaborer et de suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement des technologies de l'information et de la communication ;
- d'identifier les besoins communs des services publics en matière d'équipements informatiques et logiciels ;
- de veiller à l'harmonisation des standards techniques et de proposer des référentiels techniques, afin de favoriser l'interopérabilité entre les systèmes d'information ;
- de fournir son expertise aux Administrations pour la conception et le développement de leurs objets techniques ;
- de coordonner la réalisation et d'assurer le suivi des sites Internet, Intranet et Extranet de l'Etat et des organismes publics ;
- de concourir à la formation technique des formateurs des universités, lycées, collèges, écoles normales et écoles primaires ;
- de participer aux actions de formation des personnels de l'Etat dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, en émettant des recommandations sur le contenu des formations techniques et sur les programmes d'examen professionnels et des concours ;
- d'entretenir des relations de coopération technique avec des organismes internationaux publics ou privés agissant dans ce domaine, suivant les modalités prévues par la législation en vigueur. Dans cette perspective, elle est chargée de l'enregistrement des noms de domaine «.cm» ;
- de mettre en place des mécanismes pour régler des litiges, d'une part, entre les opérateurs des technologies de l'information et de la communication et, d'autre part, entre opérateurs et utilisateurs, pour les problèmes spécifiquement liés aux contenus et à la qualité de service (spamming, phishing, hacking) ;
- de veiller, dans l'usage des technologies de l'information et de la communication, au respect de l'éthique, ainsi qu'à la protection de la propriété intellectuelle, des consommateurs, des bonnes mœurs et de la vie privée ;
- d'élaborer la politique et les procédures d'enregistrement des noms de domaine en «.cm», de l'hébergement, de l'administration

des serveurs racine, de l'attribution d'agrément de Registrar du «.cm» ;

- de planifier, d'attribuer et de contrôler les adresses Internet (IP) au Cameroun ;

- de mettre en place des mécanismes pour assurer la sécurité de l'Internet au niveau national ;

- de réguler les technologies de l'information, de la communication et l'Internet au Cameroun ;

- de préparer les cahiers des charges des autorités de certification et de les soumettre à la signature du ministre chargé des télécommunications ;

- de contrôler la conformité des signatures électroniques émises ;

- de participer à l'élaboration de la politique nationale de sécurité des réseaux de communications électroniques et de certification ;

- d'émettre un avis consultatif sur les textes touchant à son domaine de compétence ;

- de contrôler les activités de sécurité des réseaux de communications électroniques, des systèmes d'information et de certification ;

- d'instruire les demandes d'homologation des moyens de cryptographie et de délivrer les certificats d'homologation des équipements de sécurité ;

- de préparer les conventions de reconnaissance mutuelle avec les parties étrangères et de les soumettre à la signature du ministre chargé des télécommunications ;

- d'assurer la veille technologique et d'émettre des alertes et recommandations en matière de sécurité des réseaux de communications électroniques et de certification ;

- de participer aux activités de recherche, de formation et d'études afférentes à la sécurité des réseaux de communications électroniques, des systèmes d'informations et de certification ;

- de s'assurer de la régularité, de l'effectivité des audits de sécurité des systèmes d'information suivant les normes en la matière des organismes publics et des autorités de certification ;

- d'assurer la surveillance, la détection et la fourniture de l'information sur les risques informatiques et les actes des cybercriminels ;

- d'exercer toute autre mission d'intérêt général que pourrait lui confier l'autorité de tutelle.

Les missions ainsi énumérées ne peuvent être menées à bien en dehors d'une technostucture intégrant les mécanismes visant à l'uniformisation, l'harmonisation et la vulgarisation des usages et pratiques au sein de l'ANTIC. Cette organisation, qui sera élaborée et diffusée par le truchement d'un manuel de procédures, apparaît comme le gage de l'efficacité, de l'efficience, de la transparence dans le fonctionnement de l'Agence. Mieux encore, elle ambitionne d'être un véritable guide pour les personnels dirigeants.

C'est dans le souci d'améliorer son fonctionnement et d'assurer une meilleure coordination de ses activités, d'une part, et la bonne gestion administrative, financière et comptable, d'autre part, que les présents termes de référence sont préparés, en vue de mobiliser un consultant pour élaborer un manuel de procédures administratives, financières et comptables.

2. Objet

L'objectif global pour cette mission est de disposer d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables fiable.

Les objectifs spécifiques pour ce manuel sont :

- décrire les mécanismes de coordination des activités au sein de la Direction Générale ;
- donner aux différents intervenants dans les Directions un cadre institutionnel obligatoire pour la conduite de leurs activités, notamment :
 - les procédures administratives idoines et efficaces à l'intérieur de la Direction Générale, les Directions, les Cellules, Services, les Bureaux et les Antennes Régionales ;
 - les procédures administratives efficaces entre la Direction Générale et les Agences Régionales, Directions, Cellules, Services et Bureaux ;
 - les procédures administratives efficaces entre les Antennes Régionales ;
 - les procédures administratives entre les Directions, Cellules, services et Bureaux ;
 - l'élaboration d'un système uniforme de gestion physique et numérique des archives et documents au sein de l'Agence ;
 - la gestion de la communication interne et externe.
 - définir les rôles et responsabilités des différents responsables au sein des différentes structures ;
 - procurer aux utilisateurs un cadre formel d'exécution des opérations à caractère administratif, financier et comptable ;
 - fournir des instruments adaptés et formalisés pour l'élaboration, la transmission, le contrôle et le traitement des documents administratifs, comptables et financiers ;
 - décrire l'organisation administrative, financière, budgétaire et comptable de la Direction Générale ;
 - décrire des procédures d'exécution des dépenses dans les conditions garantissant un contrôle interne efficace, formalisant les contrôles à effectuer au sein de la structure et définir les responsabilités des intervenants à chaque étape du circuit des documents ;
 - décrire le rôle et les tâches de l'ensemble du personnel administratif, technique, comptable et financier ;
 - décrire la méthodologie financière et comptable à adopter pour une meilleure rentabilité des actions à mener dans le cadre de l'enregistrement des noms de domaine en « .cm » ;
 - décrire la méthodologie financière et comptable à adopter pour une meilleure rentabilité des actions à mener dans le cadre de la gestion des certificats électroniques ;
 - décrire la méthodologie financière et comptable à adopter pour une meilleure rentabilité et une capitalisation des actions à mener dans le cadre de la conduite des missions d'audit de sécurité ;
 - décrire la méthodologie financière et comptable dans le cadre de l'administration des sanctions infligées par l'Agence tel que prescrit par le décret N°2012/180 du 10 avril 2012 portant organisation et fonctionnement de l'ANTIC ;
 - décrire la méthodologie à adopter pour une meilleure rentabilité des actions engagées au sein des différentes structures, une utilisation optimum de l'ensemble des moyens mis en œuvre tels que (i) le personnel, (ii) le matériel et (iii) les ressources financières mises à disposition.

3. Consistance des prestations

1. Tâches à réaliser par le prestataire :

Le prestataire devra réaliser les activités conformément aux objectifs spécifiques sus-évoqués ainsi qu'il suit :

1) le manuel de procédures établira :

a) les procédures de gestion administrative (rapports à l'intérieur des structures et entre structures ; gestion du courriel, fournitures et matériels de bureau ; équipements, inventaires, immobilisations, personnel, paie, etc...)

b) les procédures de facturation de l'enregistrement des noms de domaine en « .cm » et des prestations d'audit de sécurité ;

c) les procédures comptables et mécanismes financiers de gestion des certificats électroniques par l'Agence ;

d) les procédures de passation des marchés (y compris les modèles de lettre d'invitation, système de classement des dossiers de passation des marchés, contrat type, dossiers types d'appel d'offres pour l'acquisition d'équipements ou la réalisation de travaux de consultations, marchés types, etc...)

e) les procédures de décaissement ;

f) les procédures de gestion financière (suivi des comptes, transfert de ressources d'un compte à l'autre, élaboration, suivi, contrôle budgétaire, etc...)

g) les procédures de gestion comptable (schémas comptables, production des travaux périodiques et annuels, etc...)

h) les fiches de postes précisant les fonctions et tâches, ainsi qu'un plan de recrutement (organisation des sessions de recrutement, gestion des concours internes...)

i) la matrice des responsabilités, les rôles et autorisations de chacun en matière de commande et d'approbation des factures, le dispositif de contrôle interne, etc...

2) Le manuel inclura l'ensemble des formulaires nécessaires (les différents journaux de trésorerie : pièces de caisse, secondaires, codification, etc.) et les termes de référence décrivant la répartition des tâches entre les différentes structures et les auditeurs internes/externes ;

3) Le manuel précisera, pour les rapports d'exécution financière, les modèles, le contenu et les différents éléments comptables à figurer. Pour ce faire, un tableau de suivi financier/budgétaire lui sera annexé ;

4) La codification du plan comptable en respectant le plan comptable des EPA. Les documents devront être proposés pour l'acquisition d'un logiciel pouvant gérer toutes ces interfaces.

~~5) Les procédures de suivi des recommandations des rapports de contrôle interne ou d'audit.~~



2. résultats attendus :

-

Au terme de l'exécution de la mission, les produits ci-après devront être obtenus :

- un manuel de procédures administratives, financières et comptables ;
- un plan de recrutement avec les fiches de poste et l'organisation proposée, l'ensemble élaboré conformément aux dispositions du décret N°2012/180 du 10 avril 2012 portant organisation et fonctionnement et organisation de l'Agence Nationale des Technologies de l'information et de la Communication ;
- un cahier des charges en vue de l'acquisition et du déploiement d'un logiciel de suivi budgétaire, comptable et financier ;
- des outils de mise en œuvre du manuel ;
- un plan détaillé de formation comportant aussi bien les modules spécifiques que la durée y relative, proposé simultanément à la remise du manuel des procédures administratives, financières et comptables.

Le manuel de procédures administratives, financières et comptables devra permettre l'atteinte des objectifs assignés dans le décret organisant l'ANTIC, par la tutelle technique et par le Conseil d'Administration.

Un rapport provisoire, assorti d'une note de présentation, sera soumis et restitué à la Direction Générale dans un délai de huit (8) semaines après signature du contrat. La version finale du manuel intégrant les observations de la Direction Générale sera déposée en six (06) exemplaires sur support papier et fichier électronique en langue française et/ou anglaise.

4. Participation et origine

N/A
Le rapport final adopté sera le manuel de procédures définitif après prise en compte des recommandations et observations formulées lors d'un atelier de validation par les utilisateurs et les autres parties prenantes du projet.

5. Financement

N/A

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont l'original et (04) quatre copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générale sise à la Direction Générale de l'ANTIC, au plus tard le 04 juillet 2018 à 10 heures et devra porter la mention :

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°001/AMI/ANTIC/DG/2018 du 30 Mai 2018 pour le recrutement d'un Cabinet d'Expertise/Consultant pour l'élaboration d'un Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Composition du dossier

Le dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt comprendra les sections suivantes :

- Section A : Pièces administratives ;
- Section B : Dossier technique.

SECTION A : Pièce Administratives (enveloppe A)

La section A comprend les pièces administratives [originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois mois valables pour l'exercice budgétaire en cours] suivantes :

- a) Une lettre de motivation timbrée au tarif en vigueur, datée et signée du candidat ;
- b) Une copie certifiée par le service des impôts en cours de validité de la carte de contribuable ;
- c) Une copie du registre de commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1^{ère} Instance ;
- d) Une attestation de non faillite délivrée par les greffes du Tribunal de 1^{ère} Instance du domicile du candidat ;
- e) Une attestation de non redevance (copie certifiée, par le service des impôts) ;
- f) Une attestation de localisation ;
- g) Une attestation de soumission délivrée par les Services compétents de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de cette Administration ;
- h) Une attestation de domiciliation bancaire datant de moins de trois mois délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances ;
- i) Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

-

SECTION B : Dossier technique (enveloppe B)

Le dossier technique devra comprendre :

La présentation du consultant/cabinet/Bureau d'Etude Technique (BET) en faisant ressortir les références générales, spécialisation dans l'élaboration des manuels de procédures administratives, financières, et comptable. Il devra présenter le programme suivant :

- Etre titulaire d'un diplôme Bac +5 dans les disciplines des sciences sociales, notamment en Gestion, économie, fiscalité, ressources humaines, management des projets ;
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine concerné;
- Avoir déjà réalisé au moins deux (02) manuels de procédures ;
- Maîtriser les outils informatiques (word, excel, ms project, powerpoint etc.) ;
- Maîtriser parfaitement le français et pratiquer l'anglais ;
- Une bonne connaissance de l'ANTIC et/ou du secteur des technologies de l'information et de la communication serait un atout
- Justifier de la maîtrise des outils méthodologiques de la gestion administrative, financière et comptable
- Avoir une parfaite connaissance du système OHADA.

Le personnel clé de la mission doit comprendre :

1. Un expert-comptable ayant le profil suivant :

- Etre titulaire d'un Baccalauréat + 4 dans les disciplines des sciences sociales, notamment en Gestion, économie, fiscalité, ressources humaines, management des projets ;
- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans l'organisation, la tenue comptable et l'élaboration de manuels de procédures administrative, comptable et financière ;
- Maîtriser les outils informatiques (word, excel, ms project, powerpoint etc.) ;
- Maîtriser parfaitement le français et pratiquer l'anglais ;

2. Deux réviseurs confirmés ayant le profil suivant :

- être titulaire d'un Baccalauréat + 3 dans les disciplines des sciences sociales, notamment en Gestion, économie, fiscalité, ressources humaines, management des projets ;
- justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans l'organisation, la tenue comptable et l'élaboration de manuels de procédures administrative, comptable et financière ;

- Maîtriser les outils informatiques (word, excel, ms project, powerpoint etc.) ;
- Maîtriser parfaitement le français et/ou pratiquer l'anglais ;

Le consultant devra également démontrer la pertinence de l'équipe d'experts proposée pour atteindre les objectifs attendus dans le cadre de cette mission. Il est de ce fait astreint à la production des curricula, copies certifiées des diplômes, certifications, productions d'exemplaire des documents de référence, prouvant la pertinence des informations.

8. Critères d'évaluation

Prouvant la pertinence des information

Critères Eliminatoires :

- Dossier administratif incomplet.
- Fausse déclaration, document falsifié
- Bureau d'Etude Technique/ non conforme aux spécifications requises
- Note technique inferieure à 70points/ 100.
-

Critères d'évaluation :

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

i. Expérience pertinente du consultant pour la mission : (20 Points)

Références générales : 10 points

Références spécifiques-Missions similaires réalisées : 10 points

ii. Conformité aux Termes de Référence, du plan et de

La méthode proposée : (40 Points)

Methodologie : 20 points

Suggestions : 10 points

Formation et compétences en gestion et utilisation : 10 points

iii. Qualification et compétence du personnel clé pour la

Mission : (40 points)

Expérience professionnelle : 10 points

Expérience en rapport avec la mission : 30 points

La note technique devra être supérieure ou égale à 70 points sur 100.

9. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Avis à Manifestation d'Intérêt, les Cabinets intéressés peuvent s'adresser à la Sous- Direction Commerciale aux heures ouvrables à l'immeuble siège de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé

10. Evaluation et publication des résultats

N/A

YAOUNDE le 30 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENO

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**ADDITIF N°06 PORTANT SUR L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°09/AOIO/SPE/CIPM/2017
DU 11 DECEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES
ACCESSOIRES DE LA ROTATIVE KBA COMET A LA SOPECAM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la SOPECAM communique :

Les sociétés intéressées par l'appel d'offres susvisé sont informées que la date de remise des offres prévue le 31 mai 2018 est reportée à une date ultérieure.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 30 Mai 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N° 06/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 22/05/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2018 DU 18 AVRIL 2018 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA PISTE AGRICOLE D55 BAM0.0 SONG MAGWET (5KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De Pouma, Autorité Contractante ;

Par **décision NOt/SG/SPM/CP/2018 DU 22 Mai 2018**, L'ETS MANSAB BP : 115 Kribi Tel : 673 04 13 13 a été retenu comme adjudicataire de lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un **montant de dix neuf millions neuf cent cinquante francs 19 950 000 FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **trois (03mois)**.

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 22 Mai 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

TONYE Jean de matta

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°05/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 22/05/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS LA LOCALITÉ DE BEON NDOKOMA DANS L'ARRONDISSEMENT DE PAUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De Pauma, Autorité Contractante

Par **décision N°05/SG/SPM/CP/2018 DU 22 Mai 2018**, La société **SIPRES** : Tel : **6 77 55 00 56** a été retenu comme adjudicataire de lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant de **quarante-deux millions quatre cent vingt-sept mille huit cent quatre-vingt-dix-huit francs 42.427.898 FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **trois (03mois)**.

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 22 Mai 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

TONYE Jean de matta

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUE N° 008/C/MO/CIPM/C.TIB/2018 AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 03/05/ 2018 POUR LE PROJET DE RÉALISATION D'UNE MINI-ALIMENTATION EN EAU POTABLE À ÉNERGIE SOLAIRE AVEC CHÂTEAU D'UNE CAPACITÉ DE 10M3 DANS LE VILLAGE DE MINIM, COMMUNE DE TIBATI, DÉPARTEMENT DU DJÉREM « EN PROCÉDURE D'URGENCE » SOUS FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° 08/DM/MO/CIPM/C-TIB/2018 du 30 MAI 2018, l'Appel d'Offres N°008/AONO/IVIO/CIPM/C-TIB/2018 du 03/05 /2018 pour l'objet sus-cité est déclaré infructueux par manque de soumissionnaire.

TIBATI le 30 Mai 2018

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°00002276/ART/CIPM/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000015/AONO/ART/CIPM/2018 DU 03 AVRIL 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DU CONTRÔLE DE LA RÉALISATION DE L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS , DES CRÉANCES, DES STOCKS, DES DETTES ET DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) AU 31 DÉCEMBRE 2017.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION

DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Par Décision N° 00000079/ART/DG du 24 Mai 2018

Le Cabinet ci-après a été déclaré adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée.

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE	DUREE D'EXECUTION
		TTC (F CFA)	
01	La société CLS AUDIT CONSEIL BP 5 269 DOUALA Tel 233 433 274/699 000 774	74 889 000	90 jours

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule des Marchés pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 24 Mai 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ZOO ZAME Philemon

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MFOUNDI

DECISION NO 015/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU 25 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 011/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 10 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINE CLIMATISES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MFOUNDI,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu La constitution ;

Vu Le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2011/408/ du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu Le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu Le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par Le décret n°2013/271 du 05 Août 2013 portant ;

Vu Le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création et, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines disposition du décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Public;

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics;

Vu L'Arrêté n°0747/CAB/PR du 27 Novembre 2017 portant nomination de Monsieur **ZOMEKA BEYE Fabrice Anselme** au poste de Délégué Départemental Marchés Publics du Mfoundi;

Vu La Décision n°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 portant composition des commissions Départementales de Passation des Marchés Publics;

Vu La circulaire n° OO4/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire n°002 et n° 003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 qui précise les modalités de mutation économique des



Marchés Publics

Vu La circulaire n° 0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N° 011/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 10 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINE CLIMATISES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE Financement : BUDGET COMMUNE 2018

Vu Le procès-verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mfoundi en date du 24 Mai 2018, complété par la proposition d'attribution de ladite Commission en date du 24 Mai 2018.

DECIDE

Article 1: l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné

N° Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI DE LIVRAISON	LIEU DE LIVRAISON
Lot unique	CAMI B.P : 1217 Douala, Tel : 699 989 236	49 999 999	30 jours	COMMUNE DE YAOUNDE II

YAOUNDE le 28 Mai 2018

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./- Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ZOMEKA BEYE FABRICE ANSELME

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MFOUNDI

COMMUNIQUE NO 015/C/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU 25 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 10 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINE CLIMATISES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MFOUNDI,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique

Par décision N°015 /D/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/mve du 25 MAI 2018

La lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire

Ci-après :

N° Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI DE LIVRAISON	MOTIFS
Lot unique	CAMI B.P : 1217 Douala, Tel : 699 989 236	49 999 999	30 jours	Qualifié techniquement et moins disant

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mfoundi, pour l'établissement de la lettre commande y relative.

YAOUNDE le 28 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ZOMEKA BEYE FABRICE ANSELME

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°07/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 22/05/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/A0NO/COMMUNE DE POUMAI CIPMISM/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX D'EXÉCUTION DE L'OPÉRATION VILLE VERTE (AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC) DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De Pauma, Autorité Contractante

Par décision **N°07 /SG/SPM/CP/2018 DU 22 Mai 2018**, **LETS MAC-PREVEL & CIE : Tel 699 838 865** a été retenu comme adjudicataire de lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant de **dix millions francs 10.000.000 FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **trois (03mois)**.

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 22 Mai 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

TONYE Jean de matta

COMMUNE DE NGANHA

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngan-ha communique au public que l'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/ G. NGAN-HA/CIPM/2018 du 22 février 2018 relatif aux travaux de construction du Centre de Santé Intégré de Nyassar dans la Commune de Ngan-Ha est déclaré infructueux faute de soumissionnaire jusqu'à la date du 15 mars 2018 consacrée au dépouillement des offres y relatives.

A cet effet, ce marché sera relancé ultérieurement conformément à la Réglementation en vigueur.

NGAOUNDERE le 16 Mars 2018

Le MAIRE

NANA MISSA

COMMUNE DE TIBATI

**COMMUNIQUE N° 009/C/MO/CIPM/C-TIB/2018 AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/IVIO/CIPM/C-TIB/2018 DU 03/05/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
VERT DANS L'ARRONDISSEMENT DE TIBATI SOUS FINANCEMENT : BIP,EXERCICE 2018;**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° 09/DM/MO/CIPM/C-TIB/2018 du 28, la Lettre-Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'entreprise conformément au tableau-ci après :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai	Observations
01	ETS GB SOLIDARITE	9 998 014FCFA	Trois (03) mois	Offre conforme pour l'unique soumissionnaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans sept (07) jours qui suivent, pour l'établissement de ladite Lettre-Commande.

TIBATI le 28 Mai 2018

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°016/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 29 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT CONCERNANT LA DEMANDE DE COTATION N°010/DC/MINTOUL/CMPM/2018 POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO-SURVEILLANCE AU MINTOUL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier de consultation susvisé susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018, et sur proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	Lot	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	Lot Unique : Mise en place d'un système de vidéo-surveillance au Ministère du Tourisme et des Loisirs	MINTOUL	SOCATRACK SARL, BP : 35 310 Yaoundé	9 420 950	02 mois

Le Directeur de cette entreprise est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 29 Mai 2018

Le **MINISTRE**

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE MFOU

**COMMUNIQUE N° 06/ C/C.MFOU/SG/18 DU 28 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.MFOU/CIPM/2018 DU 04 MAI 2018 CSI DE MEKOMBA : EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CSI DE MEKOMBA, COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE MFOU
FINANCEMENT : BIP EXERCICE : 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU, Autorité contractante,

Communique : Par **Décision n° 05/ D/C.MFOU/SG/18 du 28 Mai 2018**

Portant attribution de la Lettre Commande relative à la Demande de Cotation N° 003/DC/C.MFOU/CIPM/2018 du 04 Mai 2018 CSI DE MEKOMBA : Equipement en matériel médical du CSI de Mekomba, Commune de Mfou, département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

La lettre commande sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
	Ets LA PENICHE BP. 7242 Ydé, Tél : 699 473 936	7 500 000FCFA	45 JOURS

Le dit attributaire est par ailleurs invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Mfou, pour l'établissement de la lettre- commande y relative.

MFOU le 28 Mai 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

ENDOUGOU ROGER

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°46/2018/EDC/DG/DEP/SDEIP/SPM/SIGC/NH DU 23 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 14 FORAGES DANS LES LOCALITÉS DE BÉTARÉ-OYA, BODOMO-ISSA, BOULI, DENG-DENG, DÉOULÉ, GARGA-SARALI, GOYOUM, HAMAN, MANSA, MARARABA, NDANGA-GANDIMA, NDOKAYO, OUAMI, PETIT-NGAOUNDÉRE DE LA RÉGION DE L'EST..

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général

- Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2006/406 du 29 Novembre 2006 portant création de la Société Electricity Development Corporation
- Vu le Décret n° 2006/407 du 29 Novembre 2006 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation
- Vu la résolution N°0026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la Société EDC ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés ;
- Vu Décret N°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Décret N°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PRC du 19 juin 2012 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu la Circulaire N° 13/001/C/MINFI du 08 janvier 2013 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget 2013 ;
- Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013, modifiant et complétant les dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National 005/AONO/EDC/CSPM/2017 Du 20 Juillet 2017 relatif aux travaux de construction de 14 forages dans les localités de Bétaré-Oya, Bodomo-Issa, Bouli, Deng-Deng, Déoulé, Garga-Sarali, Goyoum, Haman, Mansa, Mararaba, Ndanga-Gandima, Ndokayo, Ouami, Petit-Ngaoundéré de la Région de l'Est..
- Vu le procès-verbal du 13 octobre 2017 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès des Projets Lom Pangar et PRERETD ;
- Vu Les nécessités de service,

Décide

Article 1^{er} : L'entreprise **MARTEAU SERVICES SARL**, BP : 33192Yaoundé/ Tél. : (237) 699 99 08 55/ 674 63 49 99 est attributaire du marché relatif aux travaux de construction de 14 forages dans les localités de Bétaré-Oya, Bodomo-Issa, Bouli, Deng-Deng, Déoulé, Garga-Sarali, Goyoum, Haman, Mansa, Mararaba, Ndanga-Gandima, Ndokayo, Ouami, Petit-Ngaoundéré de la Région de l'Est, pour un montant toutes Taxes Comprise de **181 955 454(cent quatre-vingt-un million neuf cent cinquante-cinq mille quatre cent cinquante-quatre) francs CFA .**

Nom de l'attributaire	Montant Hors Taxes (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délai de réalisation
MARTEAU SERVICES SARL	152 583 190	181 955 454	YAOUNDE le 23 Avril 2018 12mois

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Théodore

Article 2 : la présente décision qui prend effet à partir de sa date de signature sera notifiée à l'Attributaire, et publiée conformément à la réglementation en vigueur.

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°045/2018/EDC/DG/DEP/SDQE/SDEIP/SIGC/NH DU 23 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX CONSTRUCTION DU LOGEMENT DES ÉCO-GARDES DE LA BASE VIE SECONDAIRE DE TÊTE D'ÉLÉPHANT AU NORD DU PARC NATIONAL DE DENG-DENG, ARRONDISSEMENT DE BÉTARE- OYA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général

- Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2006/406 du 29 Novembre 2006 portant création de la Société Electricity Development Corporation
- Vu le Décret n° 2006/407 du 29 Novembre 2006 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation
- Vu la résolution N°0026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la Société EDC ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés ;
- Vu Décret N°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Décret N°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PRC du 19 juin 2012 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu la Circulaire N° 13/001/C/MINFI du 08 janvier 2013 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget 2013 ;
- Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013, modifiant et complétant les dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National 009/AONO/EDC/CSPM/2017 Du 25 octobre 2017 relatif aux travaux de construction du logement des éco-gardes de la base vie secondaire de Tête d'Eléphant au nord du parc national de Deng-Deng, arrondissement de Bétare- Oya, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

- Vu le procès-verbal de la session du 08 Janvier 2018 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès des Projets Lom Pangar et PRERETD ;
- Vu Les nécessités de service,

Décide

Article 1^{er} : L'entreprise **THOMTHE SARL**, BP : 8839 Douala / Tél. : (237) 233 437 112 / 699 957 143 est attributaire du marché relatif aux **travaux de construction du logement des éco-gardes de la base vie secondaire de Tête d'Eléphant au nord du parc national de Deng-Deng, arrondissement de Bétare-Oya, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est**, pour un montant toutes Taxes Comprise de **58 464 872 (cinquante-huit millions quatre**

cent soixante-quatre mille huit cent soixante-douze) franc CFA

Nom de l'attributaire	Montant Hors Taxes (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délai de réalisation
THOMTHE SARL	49 027 147	58 464 872	06 mois

Article 2 : la présente décision qui prend effet à partir de sa date de signature sera notifiée à l'Attributaire, et publiée conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 23 Avril 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NSANGOU Théodore

COMMUNE DE MFOU

DÉCISION N° 05/ D/C.MFOU/SG/18 DU 28 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.MFOU/CIPM/2018 DU 04 MAI 2018 CSI DE MEKOMBA : EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CSI DE MEKOMBA, COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE MFOU FINANCEMENT : BIP EXERCICE : 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU, Autorité contractante,

VU la constitution ;

VU La loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 l'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2004 /018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 instituant au Cameroun, dans les subdivisions de Djoungolo Mfou ... des Communes - Mixtes Rurales ;

Vu l'arrêté n°000022 / A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du maire et des adjoint au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune de Mfou, Département de Mefou et Afamba, Région du centre ;

Vu l'arrêté n° 0016/A/MINMAP/DCTD du 30 octobre 2013 portant création des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'applications du codes des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/ C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour L'exercice 2018 ;

Vu le dossier relatif à la consultation sus visée ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la proposition d'attribution de la commission de passation des marches formulée par la lettre n° /PA/C.Mfou/CIPM du 25 Mai 2018 ;

Vu la décision d'arbitrage n° _____ (le cas échéant)

Vu l'avis de non objection n° _____ du bailleur de fonds (le cas échéant)

DECIDE :

Article 1^{er} : la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
	Ets LA PENICHE BP. 7242 Ydé, Tél : 699 473 936	7 500 000FCFA	45 JOURS

MFOU le 28 Mai 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

ENDOUGOU ROGER

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DÉCISION N°156/D/RE/B13/DDMIMAP-HN DU 04/05/2018 RAPPORTANT LES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N°0142/D DU 14/03/2018 PORTANT ANNULATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°055/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 01/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE N60UMOU-MEWOL (7 KM) DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante,

DECIDE:

ARTICLE 1er: Sont rapportées, les dispositions de la Décision N°0142/D du 14/03/2018 portant annulation du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°055/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 du 01/03/2018.

ARTICLE 2 : En application des dispositions de la présente décision qui sera mise en sera communiquée partout où besoin sera, il sera pris un additif fixant les nouvelles dates limites de dépôt des offres et d'ouverture des plis. /-

ABONG-MBANG le 4 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ SPE/CIPM/DG/2018 DU 06 FEVRIER 2018 POUR LES PRESTATIONS DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DANS LES LOCAUX DE LA SOPECAM AU SIEGE, DANS LES REPRESENTATIONS REGIONALES ET DANS LES RESIDENCES DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique :

L'appel d'offres national ouvert N°01/AONO/SPE/CIPM/DG/2018 du 06 Février 2018 pour les prestations de sécurité et de gardiennage des personnes et des biens de la SOPECAM au siège, dans les représentations régionales, et dans les résidences du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint est déclaré infructueux.

Motif : Non satisfaction des critères éliminatoires.

YAOUNDE le 30 Mai 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

COMMUNE DE MFOU

**COMMUNIQUE N° 05/ C/C.MFOU/SG/18 DU 29 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.MFOU/CIPM/2018 DU 12/AVRIL/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE : 2EME CARREFOUR NKOLBIKOGO-RUE GUSTAVE-RUE MERMOZ-RUE AMOUGOU-CARREFOUR MAXWELL-CHEFFERIE MBOL, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE MFOU FINANCEMENT : BIP
EXERCICE : 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU, Autorité contractante,

Communique :

- ***Vu le rapport de la sous-commission d'analyse technique des offres relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence sus évoqué ;***
- ***Vu la proposition d'Attribution N° 05/PA/C.MFOU/CIPM***
- ***du 16 MAI 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mfou***

L'Appel d'Offres N° 004/AONO/C.MFOU/CIPM/18 est déclaré infructueux

Le soumissionnaire SUNSHINE CAMEROUN n'ayant pas été retenu pour les motifs suivants :

- Note technique 11oui sur 24, soit 45,83% au lieu de 70 % le minimum requis
- Présence dans l'Offre technique des références falsifiées,

Est invité à passer retirer son offre sous quinzaine à la Mairie de Mfou , sous peine de destruction

MFOU le 28 Mai 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

ENDOUGOU ROGER

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°
027/ACDC/PR/MINMAP/DRAD/SMAS/CRPM-AG/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L HÔTEL DE VILLE DE MEIGANGA.FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC FEICOM/COMMUNE, EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les documents constituant l'offre sont répartis en un volume unique contenus dans une enveloppe fermée et scellée portant uniquement la mention de la consultation en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DDC et séparées par des intercalaires de même couleur non blanches.

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, au plus tard le 026 FEV 2018 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°
001/ACDC/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMAS/CRPMAG/2018 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE
CONTRE LES GLOSSINE POUR LA MISSION SPECIALE D'ERADICATION DES GLOSSINES (MSEG) A
NGAOUNDERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

**FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public MINEPIA, Exercice 2018
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, au plus tard le 31 MAI 2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 26/02/2018 à 11 heures précises dans la salle des réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 31/05/2018 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

NGAOUNDERE le 30 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

BOUBAKARY SADOU

COMMUNE DE NGANHA

ADDITIF N° 01/A/C.NGAN-HA/SG/2018 RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03 /DC/ C.NGAN-HA/CIPM/2018 DU 16 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE PMH ET D'UNE POMPE SOLAIRE + 01 RÉSERVOIR EN PLASTIQUE DE 5M3 SUR CHÂTEAU MÉTALLIQUE ET 03 BORNES FONTAINES AU PARC DE STATIONNEMENT DE MASSACKBAT, COMMUNE DE NGAN'HA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

NGAOUNDERE le 29 Mai 2018

Le MAIRE

NANA MISSA

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm